

## LES PARENTS 2 - LE RETOUR

Pardonnez-nous cette allusion aux séries du cinéma mais, aujourd'hui, la télévision et le monde du spectacle ont envahi notre propre monde, ils nous influencent, que ça nous plaise ou pas. Les raisons de notre titre sont tout de même justifiées par d'autres raisons que celle d'être à la mode. Nous voulons reprendre un sujet qui est assez peu traité dans les discussions des enseignants mais qui reste sur le fond comme un bruit inéliminable. Nous le disions dans notre éditorial du numéro 10, et nous le pensons encore, le rapport avec les parents est important pour le travail de l'enseignant parce que leur influence sur la vie et sur le comportement des enfants que nous accueillons à l'école n'est pas à démontrer. Donc c'est sur le terrain de l'enfant que se rencontrent ces deux rôles et ce devrait être pour son bien.

C'est avec la promulgation des *Decreti Delegati*, dans le lointain 1974, que les parents font leur entrée à l'école de plein droit comme des partenaires officiellement reconnus. Ces décrets furent fortement contestés à leur parution et ils se démontrèrent dans les faits assez peu efficaces. On parlait alors de l'école comme d'une communauté éducative, c'était la philosophie même des *Decreti Delegati*. Aujourd'hui le découragement prévaut et la désillusion est amplement justifiée mais les parents restent et avec eux nous devons nous confronter. Nous pouvons le faire à visage découvert ou bien d'une façon souterraine. Nous disions alors, dans notre éditorial de 1991, que «...les témoignages des parents présentent une inquiétante concordance: ils manifestent des perplexités, du mécontentement, voire décidément des critiques à cause de la raréfaction des rencontres avec les enseignants et l'insuffisance des rapports entre l'école et la famille». C'était le moment de la grande réforme des "moduli".

Nous revenons aujourd'hui sur le sujet parce qu'il semble que le problème subsiste encore et encore une fois à cause d'une innovation: la nouvelle évaluation et ses instruments, en particulier "la nuova scheda". Au mois de novembre dernier, à Pont Saint Martin, à eu lieu une rencontre, dont nous vous informons dans les pages suivantes, axé sur le problème de l'évaluation. Son titre, assez évocateur, était: "Come va mio figlio a scuola?"

Dans les documents officiels on parle d'un contrat didactique entre école, élève et famille qui exige, comme tout bon et honnête contrat, d'être explicite et clair. La communication aux parents des résultats scolaires des enfants, devrait être, dans les intentions du législateur, une occasion de croissance, d'apprentissage, de connaissance et, bien entendu, les enseignants se doivent d'être co-responsables, cohérents et transparents.

Le beau livre des rêves, le délicieux mirage de la parfaite entente!

Mais nous ne sommes pas ici pour nous plaindre vainement mais pour exercer notre profession. Elle prévoit que nous soyons capables de faire cette délicate intervention de sensibilisation, d'information, de communication. Les modalités pour le faire font partie de notre bagage professionnel et sont très bien illustrées dans l'article de Fulvia De Matteis. Ne pas respecter le pacte engendrerait une déception dans les attentes aussi bien des parents que des élèves qui comporterait des conséquences générales de méfiance envers toutes les institutions et, dans ces moments d'inquiétude, ce n'est certainement pas ce que nous souhaitons.

C'est donc une lourde tâche que nous avons à assumer mais c'est notre métier, nous l'avons choisi et nous l'aimons.

Janvier 1996

Giacinta Baudin